



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 56344

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à propos de la réforme du code de la mutualité. Cette réforme a imposé des règles plus contraignantes pour les adhérents des mutuelles. En effet, ceux qui exercent encore une activité ont vu augmenter le montant de leur cotisation annuelle et ceux qui sont à la retraite et touchent un complément retraite ont vu diminuer le montant de cette retraite et donc une perte de leur pouvoir d'achat. Il lui demande en conséquence ce que le Gouvernement envisage de faire pour compenser la perte générée par cette réforme qui pénalise les particuliers.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Godfrain](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56344

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 151